



Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37
 Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.
 Horaires de la Guilthèque : mercredi & samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, jeudi et vendredi : 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.
 Horaires de l'APC : Lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mardi, mercredi, jeudi & samedi de 9 h à 12 h.



Agenda

Vendredi 9 juin

19 h - Salle Manon des Sources - ASG - Assemblée générale

Vendredi 9 et samedi 10 juin

Aldi, Carrefour Express, Leclerc, Le Grand Panier Bio, la Biocoop de Saint-Renan- C.C.A.S. - Collecte de l'épicerie sociale

Samedi 10 juin

10 h à 12 h - Guilthèque - Café littéraire

Jeuudi 15 juin

A partir de 14 h 30 - Halle Baucina - Marché
14 h 30 - Guilthèque - Goûter tricot

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 9 juin

2023

n° 2308

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,

reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 10 juin de 10 h à 12 h en mairie
Michel CADOUR, Adjoint au Maire

EMDG

Gala de danse

Samedi 10 juin

De 17 h à minuit
À L'espace Jean Mobian



Ecole Chateaubriand

Kermesse

Samedi 10 juin

De 13 h 30 à 17 h 30
À l'école Chateaubriand

Les évènements à ne pas rater !

Café littéraire

Samedi 10 juin à 10 h / Guilthèque

Venez discuter avec d'autres lecteurs de votre dernier "coup de cœur littéraire". Ce rendez-vous convivial est ouvert à tous ceux qui aiment la lecture et ont envie de partager cette passion. Adulte, sur inscription à l'accueil de la Guilthèque ou à severine.barbot@mairie-guilers.fr



Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.
Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, Mme Trompf : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.
Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, Mme Morlier (sage-femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08
Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Travelling.A.

Vendredi 16 juin à 20 h 30

Espace Jean Mobian / Gratuit / Tout public

Les révoltés du Bounty

Film de Franck LLOYD - 1935.
En 1789, l'histoire du Bounty en route vers Tahiti pour rapporter des arbres à pain en Angleterre, sous le commandement du Capitaine Bligh, impitoyable envers son équipage et la plupart de ses officiers. Une mutinerie s'organisera alors !
Un oscar du meilleur film en 1936 avec un excellent duo d'acteurs. Avec Clark GABLE, Charles LAUGHTON, Franchot TONE.



Goûter BD

Samedi 17 juin à 15 h 30 / Guilthèque

Prix « Du vent dans les BD »

Toute personne ayant lu tout ou partie d'une des trois sélections (jeunesse, ado et adulte) est la bienvenue.

Gratuit sur inscription (de préférence)



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) /
SAMU : 15 Pompiers : 18 / Eau du Ponant : 02 29 00 78 78 / Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 /
Taxi Laurent : 06 74 22 91 88



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours.
Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 10 juin faire le 15

La mairie vous informe

Conciliateur de justice



Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 26 juin** de 9 h à 12 h, sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37. Vous pouvez effectuer une saisine en ligne sur le site <https://www.conciliateursdefrance.fr/> pour communiquer au conciliateur les éléments du dossier avant le premier rendez-vous.

Enquête de l'INSEE

L'INSEE réalise, entre le **12 juin et le 16 décembre 2023**, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.



L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Comme pour les passeports, les demandes et renouvellements de Cartes Nationales d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique.

A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas, Saint-Renan et Plouzané.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en créant un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de bornes biométriques.

Autorisation de sortie du territoire des mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, il vous est possible de télécharger le formulaire CERFA n°15646*01 pour l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur sur le site www.service-public.fr.

Le mineur voyagera muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

Il n'est pas nécessaire de prévoir un passage en mairie.

Règles sur le bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

La mairie vous informe (suite)

Composteurs

Vous pouvez dorénavant réserver en ligne votre composteur et choisir le jour et l'heure de rendez-vous de retrait.

Il suffit de compléter le formulaire sur le site de la Ville de Brest & Métropole : rubrique gérer mon quotidien - déchets - demander un composteur.

3 modèles sont proposés :

- 620 litres en plastique recyclé à 25 €
- 300 litres en bois à 18 €
- 345 litres en plastique recyclé à 15 €

Le composteur est fourni avec un bio seau pour collecter les déchets de la cuisine, un guide de compostage avec tous les conseils pratiques et une tige aérateur.

Renseignements au 02 98 33 50 50

C.C.A.S.

Plan canicule

Comme chaque année, la ville se mobilise pour prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule. Face aux fortes chaleurs, il est important de faire attention aux personnes âgées et/ou isolées ainsi qu'aux enfants, car ce sont eux les plus vulnérables.



La mobilisation comporte 4 niveaux pour lesquels divers moyens et opérations sont engagés : niv. 1 veille saisonnière ; niv. 2 avertissement chaleur ; niv. 3 alerte canicule ; niv. 4 mobilisation maximale.

Pour être inscrites sur le registre des personnes vulnérables, les personnes doivent répondre aux critères suivants : résider à leur domicile et être âgées de plus de 65 ans, ou être âgées de plus de 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail, ou être un adulte handicapé bénéficiant de l'AAH ou de l'ACTP ou être titulaire d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.

Les fiches d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville, renseignements complémentaires au 02 98 37 37 05.

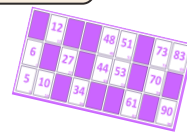
En cas de déclenchement du niveau 3 par le Préfet, le C.C.A.S. contactera par téléphone et/ou visitera les personnes inscrites pour leur apporter des conseils en situation de forte chaleur.

Loto à distance

Le Loto à distance de nos aînés

Et voici le 4^{ème} tirage de numéros :

18 - 67 - 4 - 55 - 5 - 3 - 42 - 62 - 79 - 64 - 50 - 74 - 16 - 85 - 27 - 83 - 22 - 65 - 40



Si vous avez 1 ou 2 lignes au hasard, venez vite en mairie avec votre carton gagnant, vos coordonnées seront prises ainsi que la date et l'heure du dépôt. La remise des lots seront remis à la fin du loto.

Vous pouvez continuer à jouer pour les tirages suivants.

Epicierie sociale



L'épicierie sociale sera ouverte le **mercredi 14 juin** de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30, le **jeudi 15 juin** de 9 h à 10 h 30.

Collecte de l'épicierie sociale



Le CCAS organise une collecte de produits alimentaires et d'hygiène dans les magasins de Guilers : Aldi, Carrefour express, Leclerc, Le Grand Panier Bio, ainsi qu'à la Biocoop de Saint-Renan, le **vendredi 9 et le samedi 10 juin** ! Merci à tous pour vos dons !

Education, enfance, jeunesse

Menus de la cantine du 12 au 16 juin

Lundi	Mardi
Pain & Betteraves au brie** Couscous poulet (VOF)/merguez & Semoule complète* Fruit de saison	Pain* & Céleri rémoulade Chipolatas & Purée Saint Nectaire AOP & Fruit de saison
Jeudi	Vendredi
Pain & Concombres aux herbes** Poisson du jour façon terre/mer & Printanière de légumes Petits suisses sucrés	Pain & Salade fromagère** Boullgour aux légumes, œuf et parmesan (boullgour, œuf, courgettes, tomates, carottes, oignons, huile d'olive, parmesan...)** Yaourt noix de coco*

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

Inscriptions scolaires

La campagne d'inscriptions scolaires des écoles publiques pour l'année 2023-2024 est en cours. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site de la ville : www.mairie-guilers.fr. Dans un premier temps, il est demandé de compléter numériquement les formulaires scolaires et périscolaires et de les adresser par mail à periscolaire@mairie-guilers.fr accompagnés des pièces complémentaires demandées. Après étude du dossier, vous serez contactés par le service scolaire. Les familles ne disposant pas d'outils informatiques sont invitées à venir retirer un dossier papier en mairie. Une borne PAPI (Point d'Accès Public à Internet) est également à disposition à l'accueil. Les enfants nés en 2021 n'étant pas prioritaires, leur inscription sera étudiée en fonction des places restantes, un dossier doit toutefois être complété.



Urbanisme/voirie

Modification du PLU de Brest métropole

Ouverture d'une enquête publique

Brest métropole organise, à compter du **mercredi 31 mai 2023** et jusqu'au **vendredi 30 juin 2023**, une enquête publique sur le projet de modification n°8 du plan local d'urbanisme (PLU). Le projet porte notamment sur les points suivants :

- prise en compte de l'avancement des projets et études en cours sur le territoire de la métropole, par des modifications de zonage ou d'orientations d'aménagement de programmation sur les communes de Bohars, Brest, Gouesnou, Guipavas et Plougastel-Daoulas ;
- ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUH de Kerarmerrien à Plouzané, des zones 2AUE et 2AUH du Spornot et Kerleguer à Brest, de la zone 2AUE de Saint-Thudon à Guipavas, et de la zone 2AUH du Vergoz et de la portion ouest de la zone 2AUH de Lesquivit à Plougastel-Daoulas ;
- actualisation du PLU, notamment par le classement en zone urbaine des zones aménagées et bâties, sur les communes de Plouzané et de Brest ;
- ajout, modification et suppression de divers emplacements réservés sur les communes de Brest, Gouesnou, Guipavas, et Plouzané ;
- adaptations ponctuelles du règlement du PLU en tenant compte des retours d'expériences de sa mise en œuvre.

Le projet pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique à l'Hôtel de métropole (siège de l'enquête publique) et dans les mairies des communes de la métropole, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier pourra également être consulté sur le site internet <https://registreemat.fr/modification8-plu-brest-metropole>

Urbanisme/voirie (suite)

Modification du PLU de Brest métropole (suite)

Un commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, recevra le public les jours suivants :

- le mercredi 31 mai de 9 h à 12 h à l'hôtel de la métropole à Brest ;
- le jeudi 8 juin de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie de Plouzané ;
- le mercredi 14 juin de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie de Plougastel-Daoulas ;
- le lundi 19 juin de 13 h 30 à 16 h 30, en mairie de Guipavas ;
- le vendredi 30 juin de 14 h à 17 h, à l'hôtel de la métropole à Brest.

Enfin, chacun pourra faire connaître ses observations : sur les registres papier mis à disposition du public sur chacun des lieux d'enquête ; sur le registre numérique ouvert sur le site internet <https://registreemat.fr/modification8-plu-brest-metropole> ; par courrier électronique, à l'adresse suivante : modification8-plu-bm@registreemat.fr ; par voie postale, par courrier envoyé à Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique (Hôtel de métropole, Direction des dynamiques urbaines - Atelier d'études urbaines, 24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826, 29238 BREST CEDEX 2). Le dossier est également consultable sur l'ordinateur mis à la disposition du public (point PAPI) à l'accueil de la mairie.

Retrouvez toutes les informations relatives au projet de modification du PLU sur le site internet www.jeparticipe.brest.fr

Vie associative

Club Emeraude

Le buffet campagnard est programmé pour le **mardi 27 juin**. Les inscriptions seront closes le **mardi 13 juin**. La participation est de 9€ par adhérent (chèque à l'ordre du club Emeraude). Il n'y aura pas d'activité "jeux de société" le **mardi 20 juin** car la salle n'est pas disponible. L'activité "gym santé" n'aura pas lieu le **lundi 12 juin et le lundi 19 juin** (pas de moniteur). L'activité reprendra le **lundi 26 juin** (dernière séance).

Centre socio-culturel L'Agora

Sortie cinéma

L'Agora organise une sortie cinéma le **dimanche 25 juin**. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies concernant le choix du film. Rendez-vous à 15 h 15 à L'Agora. Minibus et covoiturage. Tarif : 6,50 € sur inscription.

Exposition

Exposition photos de l'activité « Pause Photos » sur le thème « jeux de lumière », dans les couloirs du centre socioculturel, du **7 juin au 7 juillet**, aux horaires d'ouverture.



Chrono'Tic



Jeudi 15 juin de 10 h à 11 h 30 : atelier informatique sur le transfert de photos. Déplacez les photos de votre smartphone vers une clé USB ou un PC. Sur inscription à L'Agora. Tarif : 11 € ou 6 € pour les adhérents.

Chrono'Tic

Vendredi 16 juin de 10 h à 11 h 30 : atelier informatique sur le service France Connect qui est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 1400 services en ligne. Sur inscription à L'Agora. Tarif : 11 € ou 6 € pour les adhérents.

Visite d'entreprise

Centre de traitement textile du CHRU de Bohars le **jeudi 6 juillet**. Départ à 13 h 15 du centre socioculturel L'Agora. Déplacement en minibus, sur inscription : gratuit pour les adhérents / 2 € pour les non-adhérents.

Le centre socioculturel est à la recherche de barquettes en polystyrène (type barquette de viande) pour une activité manuelle en famille. Merci de les déposer à l'accueil **avant le 15 juin**.

Contact : à l'accueil du centre socioculturel L'Agora
ou au 02 98 07 55 35

Vie associative (suite)

A.L.S.H. Les Flamboyants

L'été 2023 aux Flamboyants

Inscription à la journée été 2023 : merci de nous déposer vos fiches de réservation été pour le **vendredi 16 juin dernier délai !**

Dès le **mercredi 14 juin**, n'oubliez pas de passer à l'Accueil de Loisirs afin d'inscrire vos enfants aux diverses sorties proposées.

Nous proposons également des séjours et mini-camps pour les enfants de 5 à 13 ans :

- Les trois Curés : pour les 6/7 ans les **10 et 11 juillet** : complet. Pour les 8/13 ans les **12 et 13 juillet** : il reste quelques places.

- Mon premier camping au Centre : pour les 5/6ans les **25 et 26 juillet** : une journée plage, une journée au Parc des 3 Curés et une nuit à l'Accueil de loisirs.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 07 60 76 ou à A-L.GUILERS@wanadoo.fr

Partage

L'Association Partage recherche pour la Boutik, des joggings du 2 au 14 ans.

Au P'ty Grenier, nous avons besoin d'électroménager (en particulier frigo, lave-vaisselle, sèche-linge, lave-linge, micro-ondes).

Nos locaux sont ouverts à toutes et tous et, les bénévoles sont heureux de vous accueillir chaque samedi entre 13 h 30 et 16 h à la Boutik (16 rue Charles de Gaulle) et au P'ty Grenier (14 rue Saint Valentin).

La Boutik et le P'ty Grenier seront fermés pour coupure estivale à partir du **samedi 17 juin à 16 h**. Réouverture de nos locaux le **samedi 26 août à 10 h** pour notre braderie de rentrée.

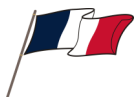
Les bénévoles de Partage vous souhaitent un bel été et recherchent des bénévoles au grand cœur pour renforcer leur équipe !



ACPG TOE CATM

OPEX et veuves

Pierre PEUZIAT, président de l'ACPG, a fait installer le drapeau de l'association dans le hall de la mairie.



Sport

Section Cyclotourisme

Dimanche 11 juin : circuit N° 24

G1 : départ 7 h 45, distance 105 km.

G2 : départ 8 h, distance 97 km.

G3 : Départ 8 h 15, distance 66 km.

Départ du complexe sportif Louis Ballard.



Tennis club de Guilers

Portes ouvertes au Tennis Club de Guilers samedi 10 juin de 10 h à 12 h

Envie de découvrir ou de vous essayer au tennis, rendez-vous à la salle Jean-Marie Flambard au complexe sportif Louis Ballard. Pas besoin de raquette, il y aura tout sur place pour vous initier.

Possibilité également de vous inscrire ou réinscrire pour la saison prochaine ! A très vite sur les courts.



Sport (suite)

A.S.G.

Vendredi 09/06 : vétérans : match à Kerhuon à 20 h 30.

Samedi 10/06 : U8 et U 9 : JND à La Cavale.

Assemblée générale du club le **vendredi 9 juin** à 19 h à la Salle Manon des Sources.

Inscriptions pour la saison 2023-2024 : **samedi 10 juin** de 10 h à 12 h, **samedi 17 juin** de 10 h à 12 h et **mercredi 21 juin** de 18 h à 20 h (les documents sont sur le site).



Vie paroissiale

Ouverture de l'église du jeudi au dimanche inclus de 10 h à 17 h.

- Messe **jeudi** à 9 h 15 à Guilers.
- **Samedi 10 juin** : messe à 18 h à Guilers.
- **Dimanche 11 juin** : messe à 10 h 30 à Plouzané.
- **Samedi 17 juin** : messe à 18 h à Locmaria.
- **Dimanche 18 juin** : messe à 10 h 30 à Plouzané.



Divers

Objets trouvés / perdus



Perdus : chat au pelage gris et aux yeux verts, portemonnaie, carte nationale d'identité, clés de voiture, sac à main, lunettes de vue solaire.

Contactez l'accueil de la mairie au 02 98 37 37 37

Economisons l'eau

Ces petits objets qui nous font faire des économies d'eau et d'euros !

Un français consomme en moyenne 143 litres d'eau potable par jour. 39% de cette eau est utilisée pour l'hygiène corporelle. En installant une douchette économe, vous réaliserez jusqu'à 75% d'économie à chaque passage sous la douche. La douchette économe permet d'avoir un débit entre 7 et 10 litres/min contre 15 à 20 litres/min pour une douchette classique.

Ener'gence / 02 98 33 15 14



Adoptez le covoiturage du quotidien



A la fois économique, écologique, simple et pratique, le covoiturage pour les trajets du quotidien présente de nombreux bénéfices qui pourraient vous convaincre.

Covoiturer au quotidien, c'est partager un trajet en voiture une ou plusieurs fois par semaine sur des trajets de courte distance (moins de 80 km). Cela permet de diviser par deux l'impact environnemental de ses déplacements et d'économiser jusqu'à 2000 € par an. C'est aussi un moyen de limiter la pollution de l'air et sonore sur votre territoire. Enfin, c'est l'occasion de partager un trajet avec des gens près de chez vous et de tisser des liens grâce à des voyages réguliers.

Pour vous aider à sauter le pas, plusieurs aides sont mises en place :

- Aide de 100 € pour les nouveaux conducteurs versée après le 10^{ème} trajet sur une application de covoiturage éligible
- Renforcement du forfait mobilités durables jusqu'à 800 € par an et par salarié.

Retrouvez toutes les informations et les aides sur le covoiturage du quotidien sur covoiturage.ecologie.gouv.fr